

CBE Actu

CBE du Val de Seine
38 Avenue Paul Raoult
78130 LES MUREAUX
Tél : 01 30 04 11 75 Fax : 01 30 04 11 85
E-Mail : cbe.valdeseine@wanadoo.fr
<http://www.cbe-valdeseine.org>

Directeur de la publication : Daniel SALVARY,
Comité de rédaction : Jean-Marie RIPART et Aude HENRY

La lettre d'information du Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine

Edito

"L'année 2003 verra la consolidation de notre politique volontariste de diversification et de dynamisation économique.

Celle-ci se concrétisera :

- par le lancement de l'étude d'un espace dédié aux créateurs et aux jeunes entreprises.

Espace sous la forme d'une couveuse, d'une pépinière et d'un espace d'initiative économique local.

- par une participation à la mise en œuvre d'un programme de formation des salariés et des dirigeants sur le territoire du Val de Seine.

Ces actions devraient permettre d'impulser de façon significative le développement économique du Val de Seine. "

Daniel SALVARY

Président

Brèves

Mode d'emplois Nord-Vienne, l'exemple d'un groupement d'employeurs. Créé en 1998, le groupement local d'employeurs (GLE) Mode d'emplois Nord-Vienne offre des avantages à la fois à ses salariés et à ses entreprises adhérentes. Les salariés du GLE signent un CDI, bénéficient des congés payés et des 35 heures au lieu de se retrouver chaque année quelques mois sans emploi, et ils apprécient cette sûreté de l'emploi et du salaire. Autre avantage : ils sont formés très régulièrement afin de s'adapter le plus rapidement possible aux contraintes de travail des diverses sociétés. Enfin, pour certains, le passage d'une entreprise à l'autre est vécu comme une liberté et un remède à un train-train quotidien maussade. Du côté des sociétés adhérentes, le GLE est vécu comme un outil de

régulation de l'emploi. En période de forte production, elles peuvent faire appel à des salariés du GLE, et ils s'épargnent ainsi une lourde gestion des dossiers des salariés. De plus, contrairement à du personnel intérimaire, elles savent que les salariés du GLE sont des personnes qualifiées et formées pour les postes correspondants. Forme collective d'embauche, le groupement d'employeurs est particulièrement bien adapté aux besoins des petites entreprises de secteurs saisonniers. **Le Monde Initiatives**

Contrat Jeunes en entreprise.

François Fillon, Ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, a présenté au conseil des ministres le "contrat jeunes en entreprise" pour les 16-22 ans. Ainsi, les entreprises du secteur privé qui embauchent ces jeunes sans qualification seront exonérés de charges et ce, quel que soit le salaire d'embauche. **Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger sur le site du Ministère des Affaires Sociales, le projet de loi :** <http://www.travail.gouv.fr/>

Un rapport suggère de modifier le droit du travail pour dynamiser l'essaimage "actif".

Un rapport, réalisé, en partie, par l'association de développement de l'initiative et de l'Entrepreneuriat (DIESE), suggère de modifier le droit du travail pour dynamiser l'essaimage "actif". En effet, l'essaimage "actif" qui consiste à aider des salariés à créer leur propre société peut être un argument attractif pour une évolution professionnelle qu'ils n'auraient pu avoir au sein de l'entreprise. Ainsi, il se crée, chaque année, en France 15000 entreprises par des salariés ayant bénéficié d'aides (aides financières, mise à disposition de réseaux d'experts, ...) de leur entreprise d'origine. **Le Monde Emploi**

35 heures : augmentation du contingent d'heures supplémentaires. A l'issue de ses rencontres avec

Sommaire

• Brèves	page 1
• La vie du CBE	page 2
• Zoom	page 3
• La vie du territoire	page 3
• A vos agendas / Sur le net	page 4

les partenaires sociaux, François Fillon, Ministre des Affaires Sociales, a tranché en faveur d'un décret visant à relever le contingent d'heures supplémentaires à 180 heures pendant 18 mois. Celui-ci a été présenté le 18 septembre dernier au conseil des ministres. Ce décret crée un seul régime pour les huit premières heures supplémentaires et inverse le principe de la bonification sous forme de repos en l'absence d'accord. Ainsi, c'est la majoration en salaire qui primera à défaut d'accord. Par ailleurs, un accord de branche étendu pourra fixer le taux de majoration des heures supplémentaires. Toutefois, un plancher de 10% est prévu. **Liaisons sociales**

Formulaires de déclaration de création, modification de situation ou de cessation d'activité d'entreprise

Suite au décret du 19 mars 2002 relatif aux centres de formalités des entreprises, un arrêté vient de paraître précisant que l'entrée en vigueur des formulaires de déclaration de création, modification de situation ou de cessation d'activité et de la liste des pièces justificatives peut être différée de 3 mois maximum à compter de leur date d'homologation par la commission pour les simplifications administratives (COSA). Il est également précisé que ces nouveaux formulaires seront accessibles gratuitement à partir du site internet du service public (<http://www.service-public.fr>). **Arrêté du 11 avril 2002. J.O n°87 du 13/04/02, p 6521. Document disponible à l'adresse :** <http://www.journal-officiel.gouv.fr/>

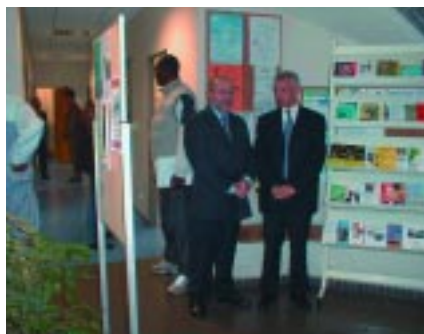
La Vie du CBE...

Cérémonie de remise du 50^e prêt d'honneur de Val de Seine Initiatives

Le CBE du Val de Seine et la Plate-Forme Val de Seine Initiatives organisaient le 5 décembre dernier une soirée d'information sur la création d'entreprises.

Plus de 100 personnes étaient présentes dont les élus locaux, une cinquantaine d'entreprises et les partenaires de la création d'entreprises, autour de personnalités dont François GARAY, Président du Syndicat Intercommunal du Val de Seine, le Député Henri CUQ et le Sous-Préfet d'arrondissement M. LAMBERT.

Cette soirée aura été l'occasion de mettre en avant un des outils majeurs d'aide à la création de notre bassin : la plate-forme d'initiative locale (PFIL) à travers la remise du 50^{ème} prêt d'honneur. Un chèque de 12000 € a été remis à Patricia Graff par Marc Zoonens (Sté SEAM Matexon), Président de la plate-forme, pour la création de son entreprise " L'Oustalet " installée à Ecquevilly (restauration à emporter : pizzas, pâtes fraîches et glaces).



M. Zoonens et M. Salvary

Un prix spécial du développement de 7622 € a été remis à la Sté "ASTUCES" de Jérôme Deslandes, située à Hardricourt de la part de M. Husson, Directeur de EADS Développement. Lors de cette cérémonie, Daniel Salvary a réaffirmé : *"la volonté de renforcer la chaîne d'outils d'appui à la création d'entreprise en Val de Seine, afin que tous porteurs de projet puissent être accompagnés tout au long de son parcours."*

Sommaire

- Brèves page 1
- La vie du CBE page 2
- Zoom page 3
- La vie du territoire page 3
- A vos agendas / Sur le net page 4



M. Deslandes (prix spécial développement) et Mme Graff (50^e prêt)



Bilan de la PFIL depuis sa création

Sur les 70 projets présentés au comité d'agrément depuis février 2000, 50 projets de création d'entreprises ou de développement ont été soutenus, soit 8600 € de moyenne de prêt. Ces projets ont permis la création de 103 emplois directs et 148 emplois sont prévus après trois ans d'activité.

Appel

La Plate-Forme recherche de nouveaux partenaires économiques sociaux pour contribuer à l'équilibre et au développement de l'économie locale en participant à l'expertise des dossiers de création et/ou parrainage des jeunes chefs d'entreprise.

Si vous êtes intéressés, contacter Jean-Marie RIPART au 01 30 04 11 75 ou par mail jm.ripart@cbe-valdeseine.org

Lancement de l'étude pour la réalisation d'un projet Immobilier d'entreprise

Le Syndicat Intercommunal du Val de Seine, qui mène depuis plusieurs années avec l'appui technique du Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine une politique active en faveur du développement d'activités nouvelles, vient de lancer une importante étude en vue de l'implantation sur le territoire des Muraux d'un nouvel immobilier d'entreprises unique en son genre puisqu'il devrait combiner trois fonctions : une pépinière d'entreprise, une plate forme multiservices et un espace initiative, véritable centre de ressources pour l'ensemble des acteurs économiques du bassin.

Le cabinet d'étude E2DL s'est vu confié cette mission et prendra contact avec de nombreux acteurs économiques du territoire afin de connaître au mieux les besoins, tant en terme de locaux que de services mutualisables, des entreprises du Val de Seine. La réussite d'un tel projet dépend de la mobilisation de l'ensemble des acteurs économique du territoire.

Aussi, le Comité de Bassin d'Emploi du Val de Seine vous invite à le rejoindre pour participer au groupe de travail associé au déroulement de l'étude. Contact : CBE (Jean-Marie RIPART / 01.30.4.11.84) et E2DL (Laurent BENVENISTE / 01.30.22.03.33)

Zoom sur une entreprise soutenue par le CBE et la PFIL : ASTUCES



ASTUCES est née en mars 2001 et elle n'a pas depuis cessé de croître, elle compte aujourd'hui huit salariés. ASTUCES propose des services à la personne, travaux ménagers, petits travaux de bricolage et de dépannage, jardinage, transport de personnes, etc ... L'entreprise accepte tous les menus travaux que les employés sont en mesure de réaliser. Elle se positionne sur un nouveau marché, née de la disparition des services autrefois rendus entre amis, voisins ou membres de la famille. Aujourd'hui en pleine expansion cette entreprise est une belle aventure, douze mois ont été nécessaires à Jérôme DESLANDES pour monter son projet. Bénéficiant de la PFIL et du CBE, d'un accompagnement gratuit auprès de la Boutique de Gestion

Services à domicile

ATHENA pour mener son étude de marché et le guider dans l'élaboration de dossiers financiers, il obtient ainsi de la PFIL un prêt d'honneur de 50000 Frs, en complément d'un PCE et d'un prêt bancaire de montant identique. ASTUCES avance en 2002 avec 200 clients réguliers inscrits à son fichier et un chiffre d'affaires de 15 000 Euros. Ainsi pour la réussite de son activité, la société EADS partenaire du CBE a

Sommaire

- Brèves page 1
- La vie du CBE page 2
- **Zoom page 3**
- **La vie du territoire page 3**
- A vos agendas / Sur le net page 4

remis un prix spécial développement à Jérôme DESLANDES, pour la rapide croissance de son chiffre et les huit emplois créés.

ASTUCES

1 Rue du Vexin
78250 HARDRICOURT
N° de Téléphone : 01 30 22 17 58
N° de Fax : 01 30 22 06 59
Email : steastuces@aol.com
Dirigeant : Jérôme DESLANDES

La Vie du Territoire

L'Espace de l'Economie et de l'Emploi aux Mureaux

L'Espace de l'Economie et de l'Emploi aux Mureaux regroupe dans un même bâtiment l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi : PLIE, Mission Locale, Point Emploi, service Action Economique et Emploi, Comité de Bassin d'Emploi.

Situé dans la ZAC de prolongement du centre ville, en Zone Franche Urbaine, cet espace propose des services communs (accueil, affichage des offres d'emploi,...) et des prestations communes (club contact emploi, centre de ressources, pôle permanent de technique de recherches d'emploi) et ce, en mixant le plus possible le public jeune et le public adulte.

Lieu de permanences récurrentes (boutique de gestion, psychologue du travail dans le cadre de la mesure ASI) et ponctuelles (cabinet de reclassement,...), cet espace est aussi un lieu d'animation des acteurs économiques locaux.

Un service d'aide au recrutement en direction des entreprises qui associe l'ensemble des structures et dispositifs intervenant sur le champs de l'emploi existe aussi depuis 2 ans qui permet chaque année de travailler directement avec les entreprises sur leur problématique de recrutement (en 2002 plus d'une centaine d'offres traitées) .

Le Point Emploi des Mureaux, service municipal d'aide à la recherche d'emploi pour les habitants des Mureaux de plus de 26 ans, est animé par 3 personnes, signe chaque année une convention avec l'ALE de Meulan afin de proposer en priorité, à l'E.E.E un certain nombre de service de l'agence en direction des demandeurs d'emploi : définition des projets professionnels, suivi individualisé, plus de 300 personnes sont suivies très régulièrement.



Amplétude

Module "Technique d'entretien"

Nombreux sont ceux qui ne maîtrisent pas les techniques de l'entretien, considérant ce dernier comme une simple formalité administrative. Conscients du problème, les responsables du recrutement, ont largement répondu présents à notre appel pour corroborer nos conseils et apporter leurs propres expériences. Deux nouveaux ateliers " réussir au téléphone " et " réussir son entretien d'embauche ", pour répondre aux besoins des usagers de la structure, ne maîtrisant pas ou peu ces techniques dans leurs démarches de recherche d'emploi. Nous espérons, qu'ainsi, les personnes qui recherchent un emploi seront plus à l'écoute des préoccupations des entreprises et sauront mieux se mettre en valeur lors de leurs prochains entretiens. Les entreprises sont sollicitées pour intervenir pendant les ateliers, et ce, suivant une proposition de déroulement qui leur est faxée une semaine à l'avance. Pour celle qui sont intéressées pour assister aux ateliers, veuillez contacter le service Action Economique des Mureaux au 01.30.04.11.69

Dernière minute

Relance du dispositif des Zones Franches Urbaines

Relance de la Zone Franche Urbaine (ZFU) des Mureaux.

A compter du 1^{er} janvier 2003, les 44 zones franches urbaines (ZFU) existantes sont réouvertes. La loi de finances rectificative pour 2002 (n° 2002-1576 du 30 décembre 2002), marque la première phase du programme gouvernemental de relance du dispositif des zones franches urbaines, avec la **réouverture pour cinq ans des 44 ZFU existantes et l'amélioration de la sortie progressive pour les très petites entreprises.**

- Exonérations fiscales et sociales pour les entreprises qui se créent ou qui s'implantent dans l'une des 44 zones franches existantes entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2007.
- Amélioration du dispositif de sortie progressive, pour les plus petites entreprises implantées en ZFU avant le 1^{er} janvier 2002 comme celles qui s'implantent dans ces quartiers avant le 1^{er} janvier 2008. (source : Délégation interministérielle à la Ville, Janvier 2003)

Pour toutes informations sur ces dispositifs (périmètres, tableaux récapitulatifs des régimes d'exonérations fiscales et sociales...), vous pouvez contacter le CBE au 01.30.04.11.75 ou le service économique des Mureaux (Sandrine ACO-MAT au 01.30.04.11.68)

Confirmation de la zone de redynamisation urbaine (ZRU) d'Ecquevilley

En ce qui concerne les **Zones de Redynamisation Urbaine, le nouveau régime d'exonérations** pour les entreprises qui s'y installent est effectif depuis le **1^{er} Janvier 2002**

- Exonérations fiscales et sociales (taxe professionnelle pour les établissements de moins de 150 salariés, impôt sur le bénéfice pour les entreprises nouvelles, cotisations sociales personnelles maladie pour les artisans et commerçants) d'une durée de 5 ans pour les entreprises qui débutent une activité avant fin 2004.
- Sortie dégressive sur 3 ans des régimes d'exonérations antérieurs pour les entreprises présentes fin 2001. Pour toutes ces exonérations, cette sortie dégressive se traduit par une prolongation de trois ans à taux dégressif (60%, 40%, 20%), à l'issue des 5 ans d'exonération à taux plein (source : Délégation interministérielle à la Ville, Janvier 2002)

Périmètres concernés sur le Bassin du Val de Seine :

- Zone Franche Urbaine : 5 quartiers des Mureaux
- Zone de Redynamisation : Ecquevilley

Sommaire

- Brèves page 1
- La vie du CBE page 2
- Zoom page 3
- La vie du territoire page 3
- **A vos agendas / Sur le net page 4**

A vos agendas



Du 15 au 25 Juin 2003. Pour sa 45^{ème} édition, le Conseil Général des Yvelines sera

présent au Salon du Bourget - Salon international de l'Aéronautique et de l'Espace. Ce stand sera ouvert à six PME Yvelinoises qui pourront profiter des prestations apportées par le Conseil Général, pour une participation forfaitaire de 2000 €uros TTC.

Déroulement de l'inscription :

- Les entreprises Yvelinoises "candidates" doivent se manifester par écrit, avant fin mars 2003 auprès de M. Le Président du Conseil Général.
- Une réunion des exposants aura lieu fin Avril 2003 au Conseil Général pour présentation du stand et relevé des demandes de chacun.

Pour plus d'informations, la Mission de Développement Economique et de l'Emploi du Conseil Général - Madame

Patricia LIPPERT au 01 39 07 80 52 ou par mail plippert@csg78.fr

9^{ème} édition du concours des jeunes entreprises du 03 février au 30 avril 2003, dotation 9000 €. Le POISSY CREATOR s'adresse à toute personne ayant un premier projet de création d'entreprise ou ayant créé effectivement une entreprise entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2001, sur le secteur de la Vallée de la Seine (de Poissy à Mantes). Le dossier de participation est constitué d'un questionnaire auquel les candidats devront répondre avec précision, auquel ils y annexeront les documents qu'ils estiment utiles à la bonne compréhension de leurs activités. Les candidats peuvent se procurer ce dossier aux adresses suivantes : Hôtel de ville de Poissy tél 01 39 22 53 55 ou à l'Espace Cristal tél 01 39 22 39 22

@ sur le net...

NOUVEAUTE

sur notre site cbe-valdeseine.org

Un annuaire des entreprises du Val de Seine est à votre disposition gratuitement. **Nous vous invitons à vous rendre dans notre annuaire pour vérifier les données de votre fiche profil.** Pour cela un login vous est attribué et vous permettra de mettre à jour votre fiche profil à tous moments. Cette démarche soutenue par les collectivités locales, l'Etat et la Communauté Européenne vise à promouvoir les entreprises du Val de Seine et de développer les liens inter-entreprises. **Aucune adhésion n'entraînera de participation financière de votre part.** Pour tous renseignements, contacter Aude HENRY au 01 30 04 11 75

Recevoir le CBE Actu par E-Mail ? Merci d'en faire la demande par tél 01 30 04 11 75 ou par mail a.henry@cbe-valdeseine.org